

LIMOGES MÉTROPOLÉ
=

ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole

du 03 septembre 2025

Objet : délégation de signature à **M. David DRIEUX**, Directeur et à **M. Jean-Luc MAZEAU**, Directeur général adjoint des services, Responsable du Pôle proximité et environnement à Limoges Métropole

NP 26441

CONSIDÉRANT que le Président peut déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, par écrit, délégation de signature aux membres généraux, aux services et aux responsables de service qui cette délégation peut être limitée ou étendue, selon les besoins, dans les limites de son mandat ;

CONSIDÉRANT que M. David DRIEUX assure les fonctions de Directeur des bâtiments communautaires au sein de Limoges Métropole ;

CONSIDÉRANT que M. Jean-Luc MAZEAU assure les fonctions de Directeur général adjoint des services, Responsable du Pôle proximité et environnement ;

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er : Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 521-4 du Code général des collectivités territoriales, à M. David DRIEUX, Directeur des bâtiments communautaires au sein de Limoges Métropole et à M. Jean-Luc MAZEAU, Directeur général adjoint des services, Responsable du Pôle proximité et environnement pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la réception ou l'admission des marchés publics de la Direction des bâtiments communautaires ;
- Tout bon de commande y compris sous le logiciel KIMOOC, toutes conditions générales d'achat et tout ordre de service de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre relative à 01 000 497 du service gestion technique et exploitation ;
- Tout bon de commande y compris sous le logiciel KIMOOC, toutes conditions générales d'achat et tout ordre de service de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre relative à 01 000 497 et 01 000 498 du service gestion technique et exploitation ;
- Demandes manuelles et décomptes relatifs dans le cadre des marchés publics de la Direction des bâtiments communautaires ;
- Attributions de service fait, attestations de bonne exécution des prestations (certificat de réception, attestation de travail) d'un prestataire relatif de la Direction des bâtiments communautaires ;
- Avis de conformité après travaux relatifs de la Direction des bâtiments communautaires ;
- Toute demande de raccordement d'un réseau eau, ou toute demande de travaux sur les réseaux électriques ;
- Toute demande de raccordement d'un réseau eau, ou toute demande de travaux sur les réseaux de gaz ;
- Toute demande de raccordement ou demande de travaux sur les réseaux de fibre optique ;

Tout document relatif aux autorisations liées aux travaux d'éclairage public ;

Il est recommandé aux documents dans le cadre de demandes de versement de subventions de la Direction des bâtiments communautaires ;

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. David DRIEUX, Directeur et à M. Jean-Luc MAZEAU, Directeur général adjoint des services, Responsable du Pôle proximité et environnement à Limoges Métropol

1 DOCUMENT - Publié le 30 Septembre 2025



26441.pdf
(.pdf, 322,0 Ko)



TÉLÉCHARGER